

COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



ÉCOLE CENTRALE DE MARSEILLE

CONTACTS

SERVICE RELATIONS ENTREPRISE
Françoise Henrio - 06 76 03 86 01
Virginie Saint-Aubin - 06 25 33 73 03
Georges Bérardi - 06 98 25 32 06
Carole Devin - 06 87 85 33 22
taxe-apprentissage@centrale-marseille.fr

Technopole de Château-Gombert
38, rue Frédéric Joliot-Curie
13451 Marseille Cedex 13
www.centrale-marseille.fr

Siret : 191 333 400 00015
Catégorie juridique : 7383
Établissement public national à caractère
scientifique culturel et professionnel
APE : 8542Z - Enseignement supérieur

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

PAR VIREMENT

à l'ordre du titulaire du compte
ÉCOLE CENTRALE DE MARSEILLE AGENT COMPTABLE
avec la référence de virement « CM TA 2021 »

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N°COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
10071	13000	00001006053	24	TPMARSEILLE

IBAN	BIC
FR76 1007 1130 0000 0010 0605 324	TRPUFRP1

CATÉGORIE DE CENTRALE MARSEILLE

Numéro UAI : 0133774 G

Centrale
Marseille